



Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Octobre 2021

JOYEUSE
Halloween!

Calendrier	2
Procès-verbaux	3
Avis publics	7
Info-Municipale	12
Chronique de l'inspecteur	16
OTJ St-Bernard	17
Bibliothèque	20
FADOQ	21
INFO-MADA	22
La famille nous tient à coeur	23
Maison des jeunes	24
Régie des déchets	25
MRC des Maskoutains	26
Prévention incendie	27
Cohabitation en zone agricole	28
SARCA	29
Sûreté du Québec	29
Chronique horticole	30
Chronique santé	31
Nos annonceurs	32
Services à la communauté	38



Calendrier octobre - Novembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 10h30: Messe commémorative à l'église de St-Bernard et visite au cimetière	11 Bureau fermé  Joyeuse Action de grâce à tous!	12	13 	14 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	15	16
17	18  RENCONTRES INTER-CULTURELLES	19	20	21 10h-13h: Commission de révision (liste électorale) 18h30-20h: Bibliothèque 	22	23
24  SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS	25	26 19h-22h: Commission de révision (liste électorale) (dernier jour)	27 Dernier jour Réception des demandes de vote par correspondance  	28 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	29	30
31 JOYEUSE HALLOWEEN 9h30-20h: Vote par anticipation à l'église de St-Bernard 	1er novembre 	2	3	4 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	5 16h30: Date limite de la réception des bulletins de vote par correspondance 	6
7 9h30-20h: Jour du scrutin à l'église de St-Bernard 	8	9	10 	11 Jour du souvenir 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque  	12	13
14 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	15 20 h: Séance du conseil 	16	17 	18 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	19	20



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance extraordinaire du jeudi 23 septembre 2021 à 20 h 00

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller, était absent. Les membres présents formaient le quorum.

**Ressources humaines – Poste d’inspecteur municipal –
Embauche (dépôt sur place)**

Sur la proposition de Mario Jussaume
 Appuyée par Guy Robert
 IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil présents d’autoriser l’embauche de monsieur Francis Girouard à titre d’inspecteur municipal entrant en fonction suite à l’approbation des conditions de travail par ce dernier et;

QUE monsieur Francis Girouard soit soumis à une période d’essai équivalent à six (6) mois à partir de la date d’entrée en fonction et après laquelle le conseil décidera par résolution s’il accepte ou non son embauche à titre d’employé régulier ;

D’AUTORISER madame Francine Morin, maire, et madame Émilie Petitclerc, directrice générale, à signer le contrat de travail au nom de la Municipalité.

**Renouvellement du contrat d’assurance municipale – Con-
firmation de la prolongation de la protection Cyberrisques**

Sur la proposition de Mario Jussaume
 Appuyée par Isabelle Hébert
 IL EST RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des membres du conseil présents de confirmer la prolongation de l’option A de la protection Cyberrisques à la police d’assurance La Municipale pour l’année 2022, selon une prime supplémentaire de 500 \$.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**La version complète des procès-verbaux incluant les
comptes payables est accessible sur le site web de la
Municipalité.**



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021 à 20 h 00

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, M. Hugo Laporte, Mme Vanessa Lemoine, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier et M. Léonard Gaudette. M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller, était absent. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 septembre 2021 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois de septembre 2021

REVENUS	
Dépôts	77 417,96 \$
Déboursement subvention FCCQ (égout)	58 030,29 \$
Déboursement du renouvellement du prêt	556 369,63 \$
Revenus d’intérêts et ristourne	<u>212,71 \$</u>
Total des revenus	692 030,59 \$

DÉPENSES

Déboursés	(85 828,31 \$)
Prélèvements	(73 091,47 \$)
Salaires	(15 071,19 \$)
Assurance collective	(1 216,45 \$)
Frais d’intérêt sur le prêt temporaire	(311,47 \$)

Remboursement dette à long terme	(77 592,30 \$)
Remboursement du prêt 2	(551 700,00 \$)
Frais de caisse	<u>(35,00 \$)</u>
Total des dépenses	(804 846,19 \$)

État des comptes au 30 septembre 2021

Solde au compte fonds d’administration	203 218,51 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d’administration	550 000,00 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	<u>155 228,00 \$</u>
Grand total	908 451,51 \$

Remboursement de la dette au 30 septembre 2021

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d’égout	1 602 700,00 \$
Frais de refinancement	4 669,63 \$
Remboursement du capital	<u>(71 300,00 \$)</u>
Solde de l’emprunt no 1 et 2	1 536 069,63 \$



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021 à 20 h 00

Financement temporaire 4e rang (en attente subventions)	
Solde au 30 septembre 2021	172 000,00 \$
Remboursement en capital	(-) \$
Solde de l'emprunt temporaire - 4e rang	172 000,00 \$

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de septembre 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois d'octobre 2021 tel que soumis pour un montant total de 69 220,11 \$.

Dépôt des états comparatifs

La directrice générale dépose les états comparatifs tels que requis par l'article 176.4 du Code municipal.

Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation 2022

La directrice générale dépose le sommaire du rôle triennal d'évaluation pour 2022-2023-2024. Le total des valeurs imposables pour 2022 est de 238 415 500 \$ comparativement à 192 088 900 \$ en 2021.

Intérêts sur le prêt temporaire pour le financement du 4e rang – Appropriation du surplus accumulé affecté

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'appropriation du surplus accumulé affecté pour les dépenses engendrées par les intérêts sur le prêt temporaire pour le financement du 4^e rang.

Avis de motion et dépôt du premier projet du Règlement numéro 2021-12 modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage portant sur la modification de la zone H-104

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2021-12 modifiant le Règlement numéro 2017-02 intitulé « Règlement de zonage ».

Lors de l'adoption du règlement 2021-03 amendant le Règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage, afin de modifier le calcul de l'implantation de la marge de recul avant dans le périmètre d'urbanisation et de corriger les grilles d'usage,

une erreur s'est glissée concernant les normes d'implantation du bâtiment principal de la grille d'usage de la zone H-104. Une correction doit être effectuée afin de permettre à nouveau la construction de minimaisons.

Le projet de règlement, qui a été déposé lors de la séance du 4 octobre, doit faire l'objet d'une assemblée publique de consultation et il est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Ressources humaines – Poste d'inspecteur municipal – Entrée en poste

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de confirmer que monsieur Francis Girouard, à titre d'inspecteur municipal, entrera en poste le 12 octobre 2021, selon les conditions entendues entre les deux parties.

Lot 2 709 665 - Demande de dérogation mineure

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 709 665 tel que décrit précédemment selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Offre de service juridique – Mandat

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 selon les termes de l'offre de service du 19 août 2021 et pour les services non couverts par le service juridique de la MRC des Maskoutains.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021 à 20 h 00

Offre de service pour inspection municipale – Gestim inc. – Mandat

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de services de Gestim inc. pour le service d'inspection municipale tel que déposé le 22 septembre 2021 et dont le numéro de dossier est « GESTIM 2021-INSP-671 ».

La conseillère Vanessa Lemoine vote contre.

Entente de location – Salle multifonctionnelle – Fabrique de la paroisse de Saint-Bernard-de-Michaudville – Renouvellement

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville accepte de renouveler l'entente de location entre la Fabrique de la paroisse de Saint-Bernard-de-Michaudville et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville telle que déposée ;

QUE Madame Francine Morin, le maire, et la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc, soient autorisées à signer ladite entente de location selon les mêmes conditions pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Réparation de la glissoire au parc-école - Autorisation

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le déboursier au montant de 2 171,48 \$ plus taxes à l'entreprise Jambette.com pour la réparation de la glissoire du parc-école.

MRC des Maskoutains – Entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant la gestion et la fourniture d'un progiciel en gestion documentaire et archivistique – Adhésion – Autorisation

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville adhère à l'entente intitulée *Entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant un progiciel en gestion des archives – Partie 16*, tel que présentée, et ce, pour sa durée, soit à compter du 1^{er} janvier 2022, et ce, jusqu'au 31 décembre 2026; et

D'AUTORISER le maire, ou le maire suppléant, et le secrétaire-trésorier, ou le greffier ou le directeur général, à signer l'entente précitée pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville; et

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains d'ici le 15 octobre 2021.

Adoption du budget 2022 de la RARC

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présent d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis, copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Droit de passage – Club de motoneige ASAN inc.

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer le *Club de Motoneige ASAN Inc.* que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage et la circulation des motoneiges sur le parcours des sentiers hivernaux déjà établis, durant la saison 2021-2022 dès que l'interdiction de passage des agriculteurs sera levée et à fournir la signalisation adéquate afin d'assurer la sécurité des motoneigistes.

Droit de passage – Course cycliste « La Cyclosportive de L'enfer des Patriotes »

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer les organisateurs de la course cycliste « La Cyclosportive de l'enfer des Patriotes », que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage sur son réseau routier et se dégage de toutes responsabilités entourant la sécurité de cet événement.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021 à 20 h 00

Révision n° 3 de la programmation de travaux - TECQ 2019-2023

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoption du budget 2022 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis, copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

OTJ St-Bernard – Demande de subvention pour les activités d'Halloween

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le déboursé de 250 \$ à l'OTJ St-Bernard Inc. pour l'activité de distribution de bonbons lors de la journée de l'Halloween.

Offre de services pour l'entretien et le déneigement de la patinoire – Mandat

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PERMETTRE à la directrice générale d'établir un contrat de travail, avec l'Entrepreneur Les Constructions A. Claing enr. au montant 10 200 \$ avant taxes pour l'entretien et le déneigement de la patinoire pour la saison 2021-2022.

D'AUTORISER Madame Francine Morin et Madame Émilie Petitclerc, directrice générale à signer ladite entente telle que soumise, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Proclamation – Semaine des rencontres interculturelles – 18 au 24 octobre 2021

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 18 au 24 octobre 2021, la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, et d'encourager le dialogue et le rapprochement interculturel.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021 à 20 h 00

Proclamation – Semaine de la prévention des incendies –
3 au 9 octobre 2021

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil
présents de proclamer la semaine du 3 au 9 octobre 2021, la

Semaine de prévention des incendies, et de sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement 2021-03 amendant le règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin de modifier le calcul de l'implantation de la marge de recul avant dans le périmètre d'urbanisation et de corriger les grilles d'usage

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 2 août 2021 le conseil a adopté le Règlement 2021-03 amendant le règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin de modifier le calcul de l'implantation de la marge de recul avant dans le périmètre d'urbanisation et de corriger les grilles d'usage
2. Le 14 septembre 2021, la MRC des Maskoutains a délivré le certificat de conformité pour le règlement numéro 2021-03. En conséquence, ledit règlement est entré en vigueur à cette date ;

3. Le règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel à l'adresse suivante:
dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville
Ce 15^e jour du mois de septembre 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES

C'EST TOUT LE QUÉBEC QUI GAGNE

**RENCONTRES
INTER-
CULTURELLES**

18 AU 24 OCTOBRE 2021
QUÉBEC.CA/RENCONTRES-INTERCULTURELLES

Votre gouvernement

Québec



AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville que le rôle d'évaluation 2022-2023-2024 a été déposé au bureau municipal, 390 rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions:

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;

2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue Du Palais à Saint-Hyacinthe J2S 5C6 ou y être envoyée par courrier recommandé;
3. La demande de révision doit être déposée ou envoyée **avant le 1^{er} mai 2022** et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains de Saint-Hyacinthe.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 16^e jour du mois de septembre 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire trésorière



AVIS PUBLIC

Résultat de l'élection

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par Émilie Petitclerc, présidente d'élection que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivante ont été élues aux postes ci-après mentionnés:

Poste	Nom de la personne proclamée élue
Conseiller no 1	Hugo Laporte
Conseiller no 2	Vanessa Lemoine
Conseiller no 3	Jean-Paul Chandonnet
Conseiller no 4	Isabelle Hébert
Conseiller no 5	Christine Langelier
Conseiller no 6	Léonard Gaudette

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 1^{er} jour du mois d'octobre 2021.

Émilie Petitclerc
Présidente d'élection



AVIS PUBLIC

Avis de scrutin — Date du scrutin: 7 novembre 2021

Par cet avis public, Émilie Petitclerc, présidente ou président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire :

- Madame Emmanuelle Bagg
- Monsieur Guy Robert

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h 00**, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Lieu : **406, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (église St-Bernard)**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Lieu : **406, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (église St-Bernard)**

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;

6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:

- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20 h 00 à l'adresse suivante : **406, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (église St-Bernard)**

8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou sa secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Mme Émilie Petitclerc, présidente d'élection

390, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc, J0H 1C0
Téléphone : 450-792-3190 poste 3

Mme Sylvie Chaput, secrétaire d'élection

390, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc, J0H 1C0
Téléphone : 450-792-3190 poste 2

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville, le 4 octobre 2021.
Émilie Petitclerc, présidente d'élection

Le 7 novembre



**Plus on vote,
PLUS ÇA COMPTE.**





AVIS PUBLIC

Avis de révision de la liste électorale — Date du scrutin: 7 novembre 2021

Par cet avis public, Émilie Petitclerc, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 4 octobre 2021. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 1^{er} septembre 2021 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'étiez pas en curatelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 1^{er} septembre 2021, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.
 - Au bureau municipal situé au 390 rue Principale
 - Jeudi le 21 octobre 2021, entre 10h00 et 13h00
 - Mardi le 26 octobre 2021, entre 19h00 et 21h00
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette per-

sonne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente ou au président d'élection si vous êtes domicilié(e) dans la municipalité et dans l'une des situations suivantes :
 - Vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible;
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
 - Vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat au test de COVID-19.

Cette demande doit être accompagnée de la copie de deux documents : un qui indique votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et l'adresse de votre domicile. Si vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible¹, ces documents peuvent être remplacés par une attestation d'un membre du personnel confirmant votre identité et votre lieu de résidence.

Vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection pour obtenir les formulaires nécessaires. Il devra ensuite les avoir reçus au plus tard le 26 octobre 2021 à 22h00.

7. Si vous êtes dans l'une des situations décrites plus haut, et que vous êtes inscrite ou inscrit à la liste électorale,



AVIS PUBLIC

Avis de révision de la liste électorale — Date du scrutin: 7 novembre 2021 (suite)

vous pourrez également voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le 27 octobre 2021 .

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande ne peut être faite qu'à compter du 17 octobre 2021 et sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre sa secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Mme Émilie Petitclerc, présidente d'élection
390, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc, J0H 1C0
Téléphone : 450-792-3190 poste 3

Mme Sylvie Chaput, secrétaire d'élection
390, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc, J0H 1C0
Téléphone : 450-792-3190 poste 2

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville, le 4 octobre 2021.
Émilie Petitclerc, présidente d'élection



AVIS PUBLIC

Avis de révision de la liste électorale — Addenda no 1

Par cet avis public d'élection d'addenda no. 1, Émilie Petitclerc, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Veuillez remplacer le texte de la section 4 : Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant

la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

- Au bureau municipal situé au 390 rue Principale
Jeudi le 21 octobre 2021, entre 10h00 et 13h00
Mardi le 26 octobre 2021, entre 19h00 et 22h00

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville, le 6 octobre 2021.
Émilie Petitclerc, présidente d'élection



AVIS — TRAVAUX À L'USINE DE FILTRATION

La Régie de l'AIBR procède à des travaux importants dans le cadre de la mise à niveau de son usine de filtration.

Cette intervention réduira considérablement la capacité de production. Nous demandons aux citoyens desservis par le réseau d'aqueduc Richelieu-Centre de réduire au maximum leur consommation d'eau, et ce, jusqu'à nouvel ordre, afin de permettre les travaux et le remplissage adéquat de la réserve d'eau potable à l'usine de filtration.

L'intervention pourrait également entraîner une baisse de pression sur le réseau.

La collaboration de tous les citoyens est demandée afin de permettre une distribution adéquate pour la consommation.

Merci de votre collaboration !

Jacqueline Lavallée
Directrice générale

Info municipale

Télétravail et séances ouvertes au public

Les employés administratifs sont en télétravail pour une durée indéterminée et leur présence au bureau est alternée. Nous vous recommandons de favoriser les communications par téléphone ou par courriel, les employés vous répondront durant les heures ouvrables. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00 à la salle du conseil (390, rue Principale). L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal sera déposé sur le site au courant de la semaine qui suivra. Si vous voulez assister à la séance, vous devez vous inscrire en contactant la directrice générale avant midi le jour de la séance.

Dernier versement de taxes: 1^{er} novembre

La date d'échéance du sixième versement de taxes est le lundi 1^{er} novembre. Vous pouvez payer :

- ⇒ Par votre institution bancaire sur internet (ex: Accès-D) : vous devez en premier lieu sélectionner le bon nom, soit Municipalité de St-Bernard-de-Michaudville, afin que votre paiement soit transmis au bon endroit. Vous devrez aussi inscrire le numéro de matricule (10 chiffres) qui apparaît dans le coin droit de votre compte de taxes municipales ou facture. Si le système de votre institution demande plus de chiffres, il faut souvent ajouter des zéros. Veuillez noter que ce n'est pas toutes les institutions bancaires qui permettent les transactions en ligne avec la Municipalité. Si vous éprouvez des difficultés, communiquez avec votre institution.
- ⇒ Par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (Québec) J0H 1C0.
- ⇒ Au comptoir de n'importe quelle Caisse Desjardins et de certaines institutions bancaires à condition que le coupon de versement accompagne votre paiement.
- ⇒ Au bureau municipal, en déposant une enveloppe avec votre paiement dans la chute à livres (fente dans la petite porte de métal à gauche de la porte d'entrée). Évitez de déposer de l'argent comptant. N'oubliez pas de mettre vos coupons de paiement dans l'enveloppe avec votre chèque afin que le paiement soit appliqué au bon compte.

Pour plus d'informations, contactez le bureau municipal : 450-792-3190 #2 ou munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

N'oubliez pas que les taxes scolaires sont payables au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et non à la Municipalité.

Lecture des compteurs d'eau



À la fin du mois d'octobre, l'inspecteur municipal, M. Francis Girouard, procédera à la lecture des compteurs d'eau sur le territoire de la municipalité. Nous demandons la collaboration de tous les contribuables pour que le compteur extérieur soit en tout temps accessible afin d'en faciliter la lecture. Merci de veiller à ce que vos chiens soient bien attachés et hors de la zone de prise de lecture. Dans le cas contraire, la SPAD pourrait être appelée à intervenir et des avis d'infractions pourraient être délivrés.

Inscription au système d'alerte à la population



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Info municipale

Beaucoup de changements à la Municipalité

Comme toutes les municipalités du Québec, Saint-Bernard-de-Michaudville est entrée en élection générale pour son conseil municipal. La Municipalité dit aurevoir à deux élus qui se sont dévoués pour elle pendant plus de 25 ans : Mme Francine Morin et M. Mario Jussaume. Leurs années de service ont d'ailleurs été soulignées lors du dernier congrès de la Fédération québécoise des municipalités.

De nouveaux élus sont entrés en fonction lors de la séance du conseil d'octobre: M. Hugo Laporte, Mme Christine Langelier et M. Léonard Gaudette, qui revient au conseil après quelques années d'arrêt. Des élus reprennent également à leur siège à titre de conseiller ou conseillère : Mme Isabelle Hébert, M. Jean-Paul Chandonnet et Mme Vanessa Lemoine. Félicitations à toutes ces personnes élues par acclamation !

Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert ont tous deux posé leur candidature pour le poste de maire. Lors du scrutin qui aura lieu le dimanche 7 novembre prochain, ce sera à vous, citoyens de Saint-Bernard-de-Michaudville, de choisir celui ou celle qui occupera ce poste.

Enfin, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est heureuse d'accueillir deux nouveaux employés : Dominique Plouffe, technicienne comptable, et Francis Girouard, inspecteur municipal. Tous deux ont démontré des aptitudes essentiels pour répondre aux besoins de la Municipalité et de ses citoyens. La Municipalité leur souhaite la bienvenue au sein de son équipe !

On recule l'heure, vérifiez vos avertisseurs

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 2021, c'est le retour à l'heure normale. Les citoyens sont invités à vérifier les piles de leurs avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Cette pratique est privilégiée deux fois par année, aux changements d'heure.



Un avertisseur doit être remplacé :

- ⇒ à la date indiquée sur le boîtier ;
- ⇒ si aucune date n'est inscrite ;
- ⇒ s'il est endommagé ;
- ⇒ s'il n'émet aucun signal après le changement de piles.

Vous avez l'obligation de remplacer un avertisseur défectueux.

N'oubliez pas d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un appareil à combustion ou un garage est annexé à votre maison.

Prêt de brosse de ramonage au bureau municipal



Avec l'arrivée de la saison froide, on pense au chauffage et il ne faudrait pas oublier le ramonage des cheminées. La Municipalité met à la disposition de ses citoyens des brosses pour le ramonage des cheminées. Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, sur rendez-vous et aux heures d'ouverture. Un dépôt de 20,00 \$ vous sera alors demandé. Il vous sera remis lors du retour des brosses en bon état. Les brosses vous seront prêtées pour une période de 24 à 48 heures selon vos besoins afin de permettre à tous d'en profiter dans un délai raisonnable.

Info municipale

Vandalisme à Saint-Bernard



Les actes de vandalisme peuvent être des graffitis ou toutes autres formes de détérioration de biens publics ou privés (le bris du matériel scolaire, casser des vitres, endommager les infrastructures du parc, etc.). Présent partout, le vandalisme participe à la dégradation de nos milieux de vie. Pourtant, plusieurs considèrent les actes de vandalisme comme des crimes sans victime. Loin d'être sans victime, le vandalisme a des conséquences pour tous.

Malheureusement, la Municipalité et l'école ont été victimes de vandalisme dans le parc-école et dans la patinoire. En plus du remplacement du matériel endommagé, le temps utilisé pour gérer la situation est aussi à la charge de la Municipalité. Bref, ces actes de vandalisme ont un impact négatif sur notre milieu de vie et engendre des coûts financiers importants pour la Municipalité, donc pour sa population.

Le vandalisme est un crime et tous en payent le prix. Les citoyens sont invités à être aux aguets et à dénoncer tout contrevenant en communiquant avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou par cellulaire en composant *4141. Les appels seront traités de façon anonyme et permettront d'aider les policiers à retracer les contrevenants. Tout citoyen qui détient des renseignements à propos d'un crime qui a été commis est invité à signaler ces informations. Ensemble, dénonçons le vandalisme !

Halloween à Saint-Bernard

Le dimanche 31 octobre de 16 h à 20 h, les sorcières, monstres et vampires se promèneront dans les rues en quête de friandises. Automobilistes, soyez vigilants en circulant sur les routes. Voici quelques conseils pour les enfants qui feront la récolte de bonbons:

Pendant la fête : la sécurité est de mise

- Bande réfléchissante
- Lampe de poche
- Vêtements courts
- Pas de masque
- Un seul côté de la rue à la fois
- Inspection des friandises

Petites astuces pour limiter les effets secondaires des bonbons

- Manger les bonbons comme dessert et non comme collation
- Se brosser les dents après ou se rincer la bouche
- Éviter les friandises molles et collantes

CITROUILLE : plus qu'une décoration

- Préparez de bons petits plats...
- Conservez aussi les graines!

The infographic features a dark orange background with white and yellow icons. At the bottom, there are four glowing jack-o'-lanterns.

Info municipale

Mme Francine Morin remporte le prix Elsie-Gibbons



Le prix Elsie-Gibbons est remis par la FQM chaque année à une femme inspirante qui s'implique en politique municipale et qui ouvre des portes à d'autres élues. Le 30 septembre dernier, ce prix a été remis à madame Francine Morin. Voici un extrait de la lettre de sa mise en candidature :

« À l'aube de sa retraite de la politique municipale active, cette reconnaissance constituerait une très belle façon de mettre en lumière ses 26 années au poste de maire et ses 16 ans à celui de préfet. Elle a également été conseillère municipale pendant 8 ans avant de devenir maire.

Il s'agit là d'un parcours impressionnant pour cette femme rigoureuse et dévouée qui a souvent rappelé à ses collègues maires et lors de ses nombreuses activités publiques, l'importance de travailler tous ensemble : « Notre belle région a besoin d'une ville-centre forte et dynamique, entourée de municipalités rurales prospères ».

Comme un long fleuve tranquille, sans éclats, mais avec une grande détermination et une véritable passion pour « sa » région, Mme Morin a incité d'autres femmes à s'impliquer si bien qu'aujourd'hui, le conseil municipal bermigeois est paritaire avec ses trois conseillers et trois conseillères.

Sa grande ouverture d'esprit et son souci de favoriser le bien-être de tous les citoyens et les citoyennes ont fait en sorte qu'elle a œuvré sur tous les fronts : immigration, patrimoine, développement économique, famille, aînés, lutte contre la pauvreté, ruralité, agriculture, biodiversité, etc.

Au milieu des années 2000, le Forum-2020 est créé afin d'attirer des immigrants dans la région pour combler les besoins en main-d'œuvre des entreprises locales. Mme Morin a largement contribué au succès de cet organisme, notamment par son rôle de présidente du conseil d'administration depuis 2014.

Dans sa petite municipalité, très dynamique grâce notamment à ses spectacles encourageant la relève artistique, elle a contribué à la réalisation de nombreux projets dont le parc François-Xavier-Desrosiers, l'école des Quatre-Vents qui regroupe les immeubles de Saint-Bernard, Saint-Jude, Saint-Louis et Saint-Barnabé, la transformation de l'église en salle communautaire avec une cuisine collective, etc.

Bien que la politique municipale ait occupé une grande place dans sa vie, Mme Morin s'est impliquée dans la communauté à différents niveaux. Sensibilisée à la violence conjugale par son rôle d'intervenante à *La Clé sur la porte* dans les années 90, elle a incité sa communauté à devenir *Municipalité alliée contre la violence conjugale*.

Elle est également membre, et ce, depuis plusieurs années, de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Aféas) qui l'a par ailleurs nommée « Femme d'influence » en 2013. L'Aféas défend les intérêts des femmes québécoises et canadiennes auprès de diverses instances dans le but de contribuer à faire évoluer le rôle des femmes dans notre société en comptant sur le dynamisme et la force d'implication de ses membres.

Pour Mme Morin, un maire, qu'il soit homme ou femme, doit agir comme un leader auprès du conseil municipal. Il doit être rassembleur et travailler en collaboration avec les conseillers et conseillères à procurer une belle qualité de vie à ses concitoyens et concitoyennes. C'est dans cette optique qu'elle travaille dans tous les comités dans lesquels elle s'est engagée. Elle ne s'implique jamais par intérêt personnel, mais pour rendre service, pour aider la communauté et pour développer son milieu.

Mère, grand-mère, maire, préfet, agricultrice, femme de cœur et d'action, Francine Morin mérite qu'on souligne l'ampleur de son implication auprès de sa communauté et que sa contribution à l'avancement de la cause des femmes soit reconnue au-delà de sa région. Elle est une grande rassembleuse, une femme généreuse de son temps et de ses talents et une vraie source d'inspiration pour toutes les femmes qui ont eu la chance de la rencontrer et mieux encore, de collaborer avec elle. »



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Les demandes de permis

Avant l'hiver qui est à nos portes, plusieurs d'entre vous allez mettre en branle un projet de rénovations ou finaliser un projet de construction.

Pour obtenir rapidement des réponses à vos questions ou un permis, la méthode la plus efficace est le courriel.

En effet, en écrivant à l'un des courriels suivants, vous aurez une réponse rapide à vos questions :

- inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
- alexandre.thibault@gestiminc.com

Si vous préférez nous contacter par téléphone, vous pouvez appeler au 450-792-3190 poste 1 et nous vous rappellerons dès que possible

Passez un bel automne !

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment

Les abris temporaires

Le mois d'octobre est le bon mois pour planifier l'installation de son abri d'auto temporaire. En effet, ce type de structure est autorisé entre le 15 octobre et le 15 mai. Nous vous rappelons donc la réglementation concernant ces abris :

8.5 Abri d'auto temporaire (abri d'hiver)

Nonobstant toutes autres dispositions du présent règlement, il est permis d'installer, sur tout le territoire de la municipalité, un (1) abri d'auto temporaire pour automobile par terrain aux conditions suivantes:

1) L'installation doit s'effectuer entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante, dans la voie d'accès au stationnement ou le stationnement. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés;



2) Les marges de recul minimales à respecter sont les suivantes :

Marge de recul minimale	Pour tous les terrains	Pour les terrains de coin (d'angle)
Avant (de l'emprise de rue)	2,0 m	3,0 mètres pour les 8,0 premiers mètres du point d'intersection des rues [1]
Arrière	1,0 m	1,0 m
Latérale	0,5 m	0,5 m

[1] Dans tous les cas, il est interdit d'installer un abri d'auto dans un triangle de visibilité.

3) Un abri d'auto temporaire doit être fabriqué de toile ou matériel plastique monté sur ossature métallique, plastique ou synthétique;

4) L'abri d'auto doit servir uniquement au remisage de véhicules automobiles ou récréatifs;

5) L'implantation d'un abri d'auto ne doit pas nuire à la bonne circulation des véhicules sur le terrain.

Comme vous pouvez le constater, bien qu'aucun permis et certificat d'autorisation ne soit nécessaire, il y a quand même des normes à respecter quant aux abris.

Informez-vous auprès de la municipalité pour toutes questions!

TEL-JEUNES



1 800 263-2266



teljeunes.com



514 600-1002

Parce que c'est compliqué.

TEL-JEUNES





O.T.J. St-Bernard Inc.

©2021 Tous droits réservés. Tous droits réservés. OTJ St-Bernard

LE 31 OCTOBRE,

le parc François-Xavier Desrosiers
se transforme pour

HALLOWEEN !

DES BÉNÉVOLES SERONT SUR
PLACE POUR DISTRIBUER DES
FRIANDISES DE 16H À 20H



Merci à Jean Lemay pour le don des citrouilles

MERCI DE RESPECTER LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

VOUS DÉCOREZ VOTRE MAISON ET VOUS DONNEZ DES
FRIANDISES LORS DE LA SOIRÉE D'HALLOWEEN ?

L'OTJ St-Bernard vous invite à vous inscrire
avant le 25 octobre au

CIRCUIT D'HALLOWEEN

Inscrivez votre adresse sur notre liste via Messenger de
l'OTJ St-Bernard Inc ou en contactant le bureau municipal:
450-792-3190 #1 ou otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

La carte sera diffusée le 31 octobre à 15h sur la page
Facebook de l'OTJ St-Bernard

L'OTJ St-Bernard invite également les
citoyens qui le souhaitent à réserver une
table pour donner leurs friandises au parc
François-Xavier-Desrosiers.

Communiquez avec nous avant le 25 octobre





O.T.J. St-Bernard Inc.

Concours de la plus grosse citrouille

Le samedi 23 octobre de midi à 15 h 00,
des bénévoles iront peser les citrouilles des participants



Premier prix: valeur de 75 \$
Deuxième prix: valeur de 50 \$
Troisième prix: valeur de 25 \$

En collaboration avec



Si vous avez fait pousser une citrouille géante et que vous voulez participer au concours, contactez le bureau municipal avant le 20 octobre: 450-792-3190 #1 ou otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Cours de techniques d'autodéfense

Les lundis à 19 h 00 à l'église du 18 octobre au 13 décembre 2021

Apprenez diverses stratégies qui vous aideront à répondre aux différentes formes de violence afin de garder le contrôle dans des situations d'agression.

Coût par séance: 12 \$

Coût pour la session (9 cours): 90 \$

Prix spécial pour une session en famille (2 adultes et 2 enfants): 330 \$*

* 81 \$ par enfant supplémentaire

Inscription et informations :

 vicky.c.lord@gmail.com ou  450-779-6867



Passeport vaccinal obligatoire en raison des mesures sanitaires en vigueur.





O.T.J. St-Bernard Inc.

©2021 Tous droits réservés. Tous droits réservés. OTJ St-Bernard

Ho! Ho! Ho! Ici le père Noël! Je visiterai les rues et les rangs de Saint-Bernard-de-Michaudville le dimanche 5 décembre en avant-midi. Dans les prochaines semaines, des lutins contacteront les parents des enfants de 0 à 8 ans afin d'ajouter leur maison à mon trajet.

Parents, si vous ne recevez pas d'appel, contactez le bureau municipal avant le 29 octobre pour inscrire vos enfants.

Téléphone: 450-792-3190 #1

Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



Le comité de l'OTJ St-Bernard souhaite dire un grand MERCI à Vanessa Lemoine qui s'est dévouée à l'organisation de la Fête de Noël depuis les cinq dernières années.

La Bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que de 18 h 30 à 20 h 00. Le port du masque est obligatoire.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure. N'oubliez pas les ressources numériques gratuites sur notre site web: livres, revues, formations, musique, etc.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

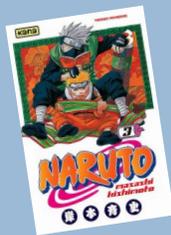
Téléphone: 450-792-3190 #4

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat de livres !

Quelques nouveautés en bibliothèque...



LA BIBLIOTHÈQUE ENTRE
DES MANGAS
DANS SA COLLECTION !



La Bibliothèque a reçu de nombreux dons de littérature jeunesse. Des séries comme Mini Big, Mon Big à moi, Ella, LOL et plusieurs autres. Surveillez la page Facebook et visitez la bibliothèque au début du mois de novembre pour les découvrir !



Faire plier la matière: cette publication illustre les travaux de l'artiste Claude Millette, citoyen de Saint-Bernard de-Michaudville. La monographie a été divisée en quatre sections - Art public, Œuvres au Jardin, Sculptures et Petits formats - de façon à rendre plus intelligible son cheminement. Les œuvres d'art public réalisées par Claude Millette occupent une place importante. La deuxième section s'attarde sur l'exposition *Ramifications*, en suivant le parcours que la commissaire et auteure Pascale Beudet a créé au Jardin Daniel A. Séguin, à Saint-Hyacinthe, durant l'été 2021. La partie Sculptures comprend les œuvres produites en atelier. La dernière section, celle des Petits formats, regroupe des sculptures coulées en bronze et d'autres faites d'acier peint.

On y trouve également une entrevue avec l'artiste et un texte analytique de Pascale Beudet, qui suit le travail de Claude Millette depuis plusieurs années.

Nous vous invitons à parcourir ce recueil qui est désormais disponible à la bibliothèque et en découvrir un peu plus sur un artiste d'ici.

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus. Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 1. Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270

Conférences gratuites en ligne pour les membres de la FADOQ

Réserver votre place pour assister à des conférences **virtuelles**: <https://fadogry.ca/ateliers-et-conferences>

Présentation de l'encyclique « Laudato si »

J'ose aujourd'hui venir vous présenter ce document du Pape François écrit il y a 5 ans et adressé à toutes les personnes de bonne volonté, sans égard à leur appartenance religieuse. Le document porte sur la préservation de « notre maison commune », la Terre. Il demeure toujours d'actualité.

Selon le Pape François, il faut prendre conscience des différents aspects de la crise écologique actuelle. Le défi est urgent, car il s'agit de l'avenir de notre planète. Toute la famille humaine est concernée par cette crise, mais nous savons qu'il est encore possible de changer les choses.

Le Pape François se réfère à François D'Assise comme modèle de respect de l'environnement et de protection de ce qui est faible. Il poursuit également dans la ligne de ses prédécesseurs qui ont porté la préoccupation de la détérioration de l'environnement depuis Jean XXIII.

Le Pape François « souhaite saluer, encourager et remercier tous ceux qui, dans les secteurs les plus variés de l'activité humaine, luttent avec vigueur pour affronter les conséquences dramatiques de la dégradation de l'environnement sur la vie des plus pauvres. Les jeunes nous réclament un changement. Ils se demandent comment il est possible de prétendre construire un avenir meilleur sans penser à la crise de l'environnement et aux souffrances des exclus ».

Dans son encyclique, le Pape François veut d'abord présenter

« un aperçu des différents aspects de la crise écologique actuelle, en vue de prendre en considération les meilleurs résultats de la recherche scientifique disponible aujourd'hui, d'en faire voir la profondeur et de donner une base concrète au parcours éthique et spirituel. Il veut reprendre certaines raisons qui se dégagent de la tradition judéo-chrétienne. Il veut ensuite essayer d'arriver aux racines de la situation actuelle pour que nous ne considérons pas seulement les symptômes, mais aussi les causes plus profondes. À la lumière de cette réflexion, il voudra avancer quelques grandes lignes de dialogue et d'action qui concernent aussi bien chacun de nous que la politique internationale. »

L'année dernière, j'avais mis sur pied un groupe d'échange. Le groupe s'était rencontré sur Zoom chaque semaine, pendant 10 semaines, pour des périodes de 90 minutes, avec comme sujet d'échange, l'encyclique « Fratelli Tutti » portant sur l'amitié sociale.

Je compte cette fois refaire l'expérience avec l'encyclique « Laudato si », à partir de la fin novembre. L'activité est gratuite. Je fais parvenir les textes à l'avance par courriel, de même que le lien Internet pour se joindre au groupe. Il suffit d'être intéressé par l'activité et de disposer d'un ordinateur, d'un portable ou d'une tablette.

Pour inscrire ou pour information : lebermigeois@yahoo.ca

Robert Perreault, agent de pastorale

Faire de l'exercice pour « muscler votre mémoire »

(source : <http://move50plus.ca/>)

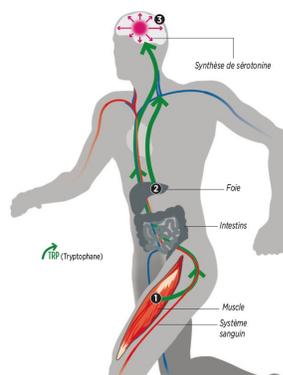
La mémoire est la capacité de se souvenir d'expériences passées, d'informations apprises et « est une faculté qui oublie », nous dit-on souvent. Il est connu que lors d'un vieillissement normal, la mémoire change et n'est plus aussi efficace que durant les années de notre prime jeunesse. Dans certains cas, ces oublis sont plus fréquents. Mais y-a-t-il des stratégies pour lutter contre nos « trous de mémoires »? La recherche a peut-être un début de réponse ...

Plusieurs études ont montré que l'exercice physique est un moyen efficace pour contribuer à la santé du cerveau. Précisément, faire de l'exercice pourrait protéger le cerveau des troubles de la mémoire liés à l'âge et peut-être même face à certains troubles neurocognitifs majeurs comme la maladie d'Alzheimer. La pratique de l'exercice physique est notamment associée à l'amélioration de la mémoire épisodique. Ce type de mémoire sert à se rappeler les événements passés. Cette mémoire est aussi appelée la mémoire autobiographique, car elle permet d'enregistrer non seulement les détails des événements marquants de la vie (lieu, date...), mais aussi l'état émotionnel dans lequel la personne se trouvait à ce moment-là.

La question que l'on peut se poser alors : quel exercice physique doit-on cibler ? Ce qui a de formidable dans tout ça, c'est qu'aussi bien les exer-

cices de type aérobie où nous travaillons notre cœur (ex : marche, course, vélo, natation), que les exercices en résistance où nous devons lever de la fonte ou encore les exercices de flexibilité pour améliorer sa souplesse sont tous favorables pour notre mémoire. Choisissez donc votre activité préférée et variez les plaisirs du sport, toujours à votre rythme et en respectant vos limites!

Les bénéfices de l'exercice physique sur la santé du cerveau sont nombreux et impliquent un large éventail d'effets sur sa structure et son activité. Ainsi, ceci nous rappelle que bien prendre soin de la santé de son cerveau passe par nos bonnes habitudes de vie : manger équilibrer, bien dormir et faire de l'exercice physique sont les gages d'une bonne qualité de vie et d'un vieillissement réussi!



Camille Vandenberghe, M.Sc.
Christian-Alexandre Castellano, M.Sc., assistants de recherche au Laboratoire du Pr. Stephen Cunnane, Centre de Recherche sur le Vieillessement de Sherbrooke, Université de Sherbrooke



La ligne **1 888 489-2287**
Aide Abus Aînés
www.aideabusaines.ca



Centre d'écoute Montérégie
Briser l'isolement chez les aînés
450-658-8509 1-877-658-8509

Vous êtes un aîné?
Vous vivez une situation difficile?
On peut vous aider!



Projet **IMAGES** c'est :
 + Écoute
 + Accompagnement
 + Solutions, références

Peu importe votre situation :
 + Maltraitance, violence
 + Solitude
 + Détresse

Contactez : Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)
450 502-4395 • Projet.images@gmail.com

Maskoutains
 Offert par : C.J.M.

Apprenez les signes de l'AVC

- V**isage Est-il affaîssé?
- I**ncapacité Pouvez-vous lever les deux bras normalement?
- T**rouble de la parole Trouble de prononciation?
- E**xtrême urgence Composez le 9-1-1.

Apprenez à reconnaître les signes. Plus **VITE** vous réagissez, plus **VITE** vous sauvez la personne.

© Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, 2017.

La famille nous tient à



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !

Informations: 450-792-3190 #4 ou messagerie Facebook de la Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



une naissance
"un LIVRE"

Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Ces paniers-cadeau sont remis chaque année lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard en décembre. **Contactez le bureau municipal avant le 30 novembre pour vous inscrire: 450-792-3190 #1.**



Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 14 ans, ou Médrick Bouclin, 15 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 14 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois Nathalie Piette, responsable 903, rue de l'École	579 443-2050
Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086

Gardiens avertis recherchés

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?

Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.

450-792-3190 #1 ou
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).



Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs:

KATE , VLADY MIR, LILI-ROSE, CHARLY, ROSALIE et SAM.

Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !



<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

Judi 15 h à 19 h	Vendredi 15 h à 21 h	Samedi 13 h 30 à 21 h	Dimanche 13 h 30 à 17 h 30	Lundi 15 h à 18 h
Projet Apprendre	Libre	Cuisine et ateliers	Ateliers, sorties et jeux	Projet Apprendre
Pour informations : 450-250-2488 #4				



SORTIE À LA RONDE - PLACES LIMITÉES

Samedi 23 octobre , sortie à la Ronde

Coût :15 \$

Réservation obligatoire:

par courriel : mdj4vents@hotmail.com

ou par téléphone: 450-250-2488 #4



COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES

EN TOUT TEMPS DANS LA GROSSE BOITE NOIRE DEVANT LA TERRASSE AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CIEC.

Le soir du dimanche 31 octobre

Viens chercher tes bonbons à la MDJ !

Joyeuse Halloween



Dimanche 28 novembre: fermeture des écocentres

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire rappeler à toute la population de ses municipalités membres que les écocentres de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale fermeront leurs portes le dimanche 28 novembre prochain, à moins que les conditions météorologiques forcent une fermeture prématurée de ceux-ci.

Les citoyens qui souhaitent disposer de certains résidus d'origine résidentielle, notamment de métaux, pneus déjantés et propres d'un diamètre inférieur à 45 pouces, résidus de bois, débris de construction ou de démolition, peintures, huiles, brique ou béton, matériel électronique ou informatique, sont donc invités à en disposer avant cette date. Au cours de la période hivernale, ceux et celles qui souhaiteraient se départir de tels résidus devront communiquer avec un entrepreneur privé mais des frais seront à prévoir.

Les écocentres sont accessibles gratuitement, sur présentation d'une preuve de résidence, et ils sont réservés exclusivement aux citoyens des municipalités membres de la Régie. Considé-

rant la configuration de ceux-ci et pour des motifs de sécurité, les remorques d'une dimension supérieure à 4 x 8 pieds ne sont pas admises sur le site de l'écocentre de Saint-Hyacinthe et de 5 X10 pieds à celui d'Acton Vale. Les visites sont limitées à une par jour, par citoyen et afin de réduire le temps d'attente, il est recommandé aux utilisateurs des écocentres de trier leurs résidus par types de matières avant d'arriver sur les lieux et de se faire assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des véhicules, le personnel de la Régie n'étant pas autorisé à procéder au déchargement.

Les écocentres sont situés à Saint-Hyacinthe au 1880, rue Brouillette et à Acton Vale au 68, rue Noël-Lecomte. Ils sont ouverts tous les samedis et dimanches de 8h30 à 16h30 et celui de Saint-Hyacinthe est également ouvert les vendredis aux mêmes heures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à la Régie au : 450 774-2350 ou vous rendre sur le site internet de la Régie au www.riam.quebec.



La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) est un événement organisé par Zéro déchet Québec pour sensibiliser et encourager chaque citoyen à réduire ses déchets et à consommer de façon plus responsable.

Après la crise sanitaire de 2020, pour beaucoup d'entre nous 2021 c'est encore l'année de l'adaptation. Dans cet esprit de changement, la SQRD propose une nouvelle vision de soi et une nouvelle ligne d'action. Soyons plus responsables, plus conscients de l'impact de nos gestes et de nos comportements sur l'environnement. Nous faisons partie de l'écosystème, nous avons le devoir de le protéger. En 2021, faisons place à l'« ÉCO SAPIENS ».

La définition de l'Éco sapiens, c'est celle d'un nouvel être en voie d'apparition qui pense et gère l'écosystème de façon sage, intelligente, raisonnable et modérée. Celle d'un être du futur qui privilégie les produits et les pratiques éthiques, écologiques, équitables et solidaires, et qui met son savoir et son intelligence au service de la nature et du bien commun. Ce changement de vision sur notre nature et sur le rôle que nous avons à jouer au sein de l'écosystème devrait nous aider à mieux définir nos actions et conditionner de meilleurs choix de vie.

Je pense donc je réduis ! #JesuisEcosapiens



La MRC vous informe

Les boîtes « Virées gourmandes de la Montérégie » sont de retour !



Les résidents de la Montérégie qui souhaitent goûter de délicieux produits gourmands et soutenir les entreprises agroalimentaires locales pourront à nouveau commander leur boîte « Virées gourmandes de la Montérégie ». Voilà une excellente façon pour les *foodies* de la région de démontrer une fierté régionale et un soutien aux producteurs et transformateurs locaux, en plus de découvrir et redécouvrir de nouveaux produits de la région, dans le confort de leur domicile. Fière du succès de la première édition de ses boîtes découvertes, **La Montérégie, le garde-manger du Québec** propose à nouveau un concept qui met en valeur, au fil des saisons, toute la richesse du terroir de la Montérégie.

Quatre boîtes « découvertes » seront offertes en **octobre, décembre, février et mars** auprès des consommateurs qui pourront facilement en faire l'achat en ligne via la plateforme sécurisée vireesgourmandes.ca. Chaque boîte sera disponible au coût de 115 \$ + taxes et il faudra faire vite, car les quantités sont limitées et les boîtes s'envolent rapidement!

Bourse agricole : C'est le temps de soumettre vos candidatures!



La MRC des Maskoutains, la Fondation Agria et tous les partenaires de la Bourse agricole invitent les jeunes entrepreneurs du territoire de la MRC à soumettre leur candidature et courir la chance d'obtenir une bourse de 10 000 \$. La date limite pour transmettre un dossier est le 5 novembre, avant 12 h.

Le soutien financier vise à reconnaître les efforts des jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. Ils doivent être propriétaires ou en voie de le devenir, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole située sur le territoire de la MRC des Maskoutains, être membres de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), détenir une formation répondant aux critères de la Financière agricole du Québec et avoir au moins un an d'expérience en agriculture.

Pour participer, il faut soumettre un formulaire d'inscription disponible à la MRC des Maskoutains ou sur mrcmaskoutains.qc.ca. Le formulaire doit être accompagné d'un plan d'affaires ou d'une description complète du projet justifiant un besoin d'accompagnement et d'une lettre de motivation expliquant les particularités du projet.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter Steve Carrière, commissaire au développement agricole et agroalimentaire, au 450 774-9000, poste 1250.

Postes vacants au sein du comité de développement social

La MRC des Maskoutains est présentement à la recherche de trois citoyens intéressés à siéger au comité de développement social de la MRC des Maskoutains, sur les trois postes suivants :

- Un représentant civil résidant en milieu rural;
- Un représentant résidant dans la ville de Saint-Hyacinthe;
- Un représentant issu de l'immigration résidant sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Si vous n'êtes pas un élu et que vous résidez sur le territoire de la MRC des Maskoutains, que vous possédez une sensibilité pour le développement social, êtes capable de faire preuve d'objectivité et êtes en mesure de travailler en concertation et d'apporter au comité une présence significative pour votre milieu, nous vous invitons à soumettre votre candidature en nous transmettant votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant votre motivation à siéger au comité de développement social, au plus tard le 1^{er} décembre 2021, à 12 h, à l'adresse suivante : MRC des Maskoutains, Comité de développement social, à l'attention de M^{re} Magali Loisel, greffière, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6 ou, par courriel, à info@mrcmaskoutains.qc.ca.



Prévention des incendies



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

Le partage de la route

Partout, les routes sont de plus en plus sollicitées et demandent à chaque usager de les partager, que l'on soit automobiliste, conducteur de machinerie lourde ou cycliste. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil, souhaitent informer la population sur l'importance du partage de la route en milieu agricole.

Le partage représente un défi quand le véhicule devant nous ou qui nous croise est un tracteur imposant, souvent très large et qui se déplace lentement, la vitesse maximale pour les véhicules agricoles avec une machinerie étant de 40 km/h. Autorisés à circuler sur les routes, il leur est interdit de circuler dans l'accotement. Patience, prudence et respect mutuel doivent donc être la règle d'or. Il en va de la sécurité à tous.

Comment dépasser une machine agricole

Le Code de la sécurité routière permet le dépassement d'une machinerie agricole en empiétant sur une ligne continue, simple ou double, uniquement si cette manœuvre de dépassement est sans danger pour soi et pour les autres usagers. Pour le faire

en toute sécurité, il faut s'assurer que la voie est libre sur une distance suffisante avant d'amorcer la manœuvre et que le conducteur du tracteur ne s'apprête pas à tourner à gauche, par exemple pour s'engager dans un champ. Conserver une distance sécuritaire avec le véhicule agricole, avant et après le dépassement, est également un bon comportement à adopter, tout comme ralentir à l'approche d'une ferme ou d'une entrée de champ cultivé.



La présence de machineries agricoles sur les routes est concentrée à certaines périodes de l'année, particulièrement à l'automne durant la période des récoltes, et au printemps durant la période des semis. Il est primordial d'adopter un comportement prudent et compréhensif afin d'éviter des collisions et des accidents qui peuvent occasionner des blessures graves, voire être mortels. La route se partage.

Un projet de concertation régionale réussi !

Les partenaires dressent un bilan positif de ce projet rassembleur visant à favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents de la zone agricole en Montérégie. Le déploiement de la campagne de sensibilisation « Notre campagne, un milieu de vie à partager » a débuté en février 2020 et aura permis de déboulonner certaines croyances, d'atténuer les contrariétés et d'aborder les enjeux et réalités liées au monde agricole.

Les retombées positives de ce projet d'envergure sont nombreuses pour l'ensemble des partenaires qui ont décidé de s'unir pour mettre en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer un rayonnement régional à cette campagne de sensibilisation. Les nombreuses publications parues dans l'actualité au sujet de la campagne et ses actions démontrent la portée des messages et ce, bien au-delà de la Montérégie.

Lieu de vie, de travail et de loisir, le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de

l'agriculture et faire preuve de patience. C'est donc dans le but de rejoindre les résidents et les producteurs agricoles de la Montérégie afin d'aborder et démystifier les principales thématiques du travail agricole que divers outils de communication ont été développés et diffusés à travers les multiples plateformes de l'ensemble des partenaires et acteurs municipaux impliqués dans le projet. Quatre **capsules vidéo d'animation** ont également été produites et largement diffusées. Enfin une campagne radiophonique a permis la diffusion de messages promotionnels sur les ondes de Boom FM et des stations de radios locales de la Montérégie.

L'agriculture, ma voisine!

Une série d'animations ont également été réalisées dans les camps de jour municipaux afin de faire découvrir aux jeunes de 7 à 12 ans les réalités agricoles du monde rural qui les entoure. À la fois ludique et didactique, l'activité comprenait des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation.

Rappelons que ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires.

L'entrepreneuriat

Depuis mon entrée en poste, j'ai rencontré quelques citoyens qui avaient pour objectif de créer leur entreprise ou de devenir leur propre patron. L'entrepreneuriat est valorisé au Québec de multiples façons ; pensons notamment à l'émission Dans l'œil du dragon ou aux programmes d'aide gouvernementaux offerts aux entrepreneurs par le biais de différents organismes.

Avant de se lancer en affaires, il est important, dans un premier temps, de prendre un moment de réflexion pour identifier ce qui nous caractérise en tant que futur entrepreneur. Plusieurs compétences et aptitudes sont essentielles à détenir ou à développer afin de voir son projet entrepreneurial naître et avoir du succès. La persévérance et la capacité d'adaptation sont très certainement des qualités à démontrer lorsque notre plan ne fonctionne pas comme prévu. La détermination et la disponibilité sont également prioritaires afin que le projet devienne viable.

Des outils et des formations peuvent vous aider à développer ces compétences afin de devenir un entrepreneur qui a le vent dans les voiles. Au niveau professionnel, on trouve l'attestation d'études professionnelle (ASP) en lancement d'une entreprise.

Au niveau collégial, on compte des attestations d'études collégiales (AEC) ainsi que des diplômes d'études collégiales (DEC) dans le domaine de la gestion de commerce et en administration. Ultimement, on peut également envisager des études universitaires, notamment à la maîtrise en administration, souvent nommée en anglais *MBA (Master of Business Administration)*.

Le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) guide les personnes qui souhaitent s'investir dans de nouveaux défis professionnels, incluant un projet entrepreneurial. Grâce à des partenariats établis avec les organismes sociaux et gouvernementaux, nous pouvons diriger et accompagner le client vers le programme ou l'organisme qui correspond à son besoin. Communiquez avec nous ; les services sont gratuits pour tous partout dans la MRC des Maskoutains.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 



Sûreté du Québec

Fraude téléphonique du PAIEMENT URGENT

La Sûreté du Québec tient à vous mettre en garde contre les appels téléphoniques où un soi-disant policier, enquêteur, agent de la paix ou représentant gouvernemental, vous informe qu'en raison d'impôts ou d'amendes impayés, un mandat d'arrestation a été émis contre vous. D'autres menaces, peuvent également être mentionnées afin de vous effrayer et d'exiger un paiement urgent et immédiat. Votre interlocuteur pourrait vous demander :

- de lui transférer une somme d'argent ;
- de localiser un guichet de cryptomonnaie afin de procéder à l'achat d'une monnaie virtuelle en vue d'un transfert vers un compte donné;
- d'acheter des cartes prépayées et lui communiquer les codes d'activation au verso de la carte.

Le fraudeur tentera de maintenir sur vous une pression constante, allant même jusqu'à vous accompagner au téléphone tout au long de votre démarche de paiement.

Votre appel pourrait également provenir d'un prétendu « agent aux fraudes » enquêtant sur une tentative de fraude sur votre

carte de crédit. L'appel peut débiter par une demande de confirmation de votre identité et de vos informations bancaires. Dans certains cas, le fraudeur vous demandera d'effectuer un virement dans un compte précis pour « protéger votre argent ».

Comment se protéger d'une fraude téléphonique

RACCROCHEZ. Ne cédez pas à la pression ou à la panique. Ces appels, automatisés ou non, sont frauduleux. Les policiers ou représentants gouvernementaux ne communiquent pas avec les citoyens dans l'objectif de leur soutirer des renseignements financiers ou de l'argent.

UN DOUTE? Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande ou de la menace qui vous est adressée. Ne supposez jamais que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou applications.

Pour obtenir de l'aide ou signaler une fraude

- Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501

Je taille ou je ne taille pas ?



L'automne venu, vous êtes-vous déjà gratté la tête en vous demandant si c'était le temps de tailler telle ou telle plante? Et bien, si vous reprenez ces quelques principes généraux, vous pourrez vous débrouiller et tailler vos végétaux au moment opportun.

Vivaces

Deux options vous sont offertes; soit que vous les rabattez à quelques centimètres du sol en automne ou bien vous attendez simplement au printemps et en profitez pour y effectuer le grand ménage de vos plates-bandes.

Avantages et inconvénients des deux options

Si vous pensez ne pas avoir le temps au printemps, rabattre vos vivaces en automne est la meilleure solution dans votre cas. Vous devrez par contre peut-être travailler deux fois pour ramasser les feuilles des arbres retardataires dont les feuilles persistent longtemps en automne et qui se seront accumulées sur vos plates-bandes. Si vous ne tolérez pas des vivaces défraîchies dans vos plates-bandes, ce choix vous conviendra certainement. Personnellement, étant donné mon emploi du temps extrêmement chargé en début de saison, je préconise cette option; sacrifiant même mes graminées qui sont encore à leur apogée de beauté et de grâce...faut de temps au printemps.

Attendre le printemps pour effectuer le grand ménage de vos plates-bandes est l'option qui ne vous fera travailler qu'une seule fois. Le plus gros avantage de cette option réside sur le

fait que le feuillage défraîchit des plantes ainsi que le feuillage des arbres tombé au sol procure à vos vivaces une protection hivernale. Par contre, vous devrez tolérer vos plates-bandes dont le feuillage des vivaces est écrasé au sol jusqu'à la première neige persistante. À vous d'analyser les deux options et de choisir celle qui vous convient le mieux.

Arbres et arbustes

Voici deux principes très simples à retenir. Un arbuste ou un arbre qui fleurit au printemps, fait ses bourgeons à fleurs pour l'année suivante à l'automne de l'année précédente à l'exception de quelques-uns comme les lilas qui font leurs bourgeons à fleurs immédiatement après leur floraison. Si vous taillez en automne, vous les amputerez de leur floraison printanière.

Les arbustes et arbres à floraison estivale ou automnale font leurs bourgeons à fleurs sur le bois de la même année. Alors une taille, même tard en automne, ne nuira en rien à leur floraison l'été ou l'automne suivant.

En résumé, pour vous assurer de tailler au bon moment, taillez vos arbres et arbustes environ deux semaines après leur floraison qu'elle soit printanière, estivale ou automnale et vous bénéficierez de l'opulence de leur floraison au moment propice.

Christine Poulin

DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes
3053, chemin des Patriotes
Saint-Ours
centrejardindespatriotes.com



DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7


VIOLENCE
CONJUGALE

514 873-9010
1 800 363-9010

www.sosviolenceconjugale.ca

L'automne: parfait pour la randonnée pédestre

(Source: <https://montougo.ca/bouger-plus/marche/lautomne-parfait-pour-la-randonnee-pedestre/>)



Avec ses couleurs flamboyantes et la température fraîche, l'automne est la saison idéale pour s'adonner à la randonnée pédestre. Cette activité accessible peut devenir l'une des préférées de votre famille pour bouger. Il suffit d'être bien organisé, de respecter les limites de chacun et d'y mettre du plaisir !

Les règles d'or d'une randonnée pédestre réussie

1. Choisissez un sentier adapté au niveau de marche du groupe. S'il y a des découvertes à potentiellement faire (panneaux d'interprétation, grotte, cascade, animaux, etc.), c'est encore mieux !
2. Portez des vêtements adéquats en utilisant le système multicouche. Prévoyez un chandail chaud et un coupe-vent imperméable dans votre sac.
3. Choisissez de bonnes chaussures confortables : les chaussures multisports sont parfaites dans un sentier non accidenté, mais les chaussures ou les bottes de randonnée (semelle plus rigide et antidérapante) seront une meilleure option en terrain montagneux et irrégulier.
4. Pour les randonnées plus longues, assurez-vous d'apporter une trousse de premiers soins, un couteau suisse, des allumettes, une boussole et une carte des sentiers.
5. Tous les randonneurs devraient avoir un sifflet. Sachez que le signal universel SOS correspond à 6 coups de sifflet, à renouveler toutes les minutes... et à n'utiliser qu'en cas d'urgence !
6. N'oubliez pas l'eau et les collations pour bien vous hydrater et éviter les baisses d'énergie. Et une casquette ou un chapeau, ainsi que de la crème solaire, pour vous protéger du soleil.

Vous avez des ados ? Mettez-les au défi !

- Proposez une sortie de trekking (longue randonnée), une expédition, ... Bref, réveillez l'aventurier en eux !
- Optez pour des sentiers plus accidentés comportant des rochers, des ruisseaux ou un petit mont escarpé. Mais toujours en toute sécurité !
- Proposez de grimper la montagne d'un centre de ski... et prenez une photo au sommet !
- Si vous disposez d'un GPS ou de l'application Geocaching sur votre téléphone intelligent, pourquoi ne pas jouer les Indiana Jones? Vérifiez si une géocache se trouve sur votre parcours: plaisir garanti !
- Mettez-y un peu d'intensité en optant pour la course ou la marche à intervalles en sentier !

L'automne et ses activités extérieures ont tout à offrir à la famille. Amusez-vous !



Citrouille farcie

Ingrédients

- 1 citrouille de grosseur moyenne
- 15 ml (1 c. à soupe) d'huile végétale
- 250 ml (1 tasse) d'oignons, coupés finement
- 250 ml (1 tasse) de céleri, coupé finement
- 125 ml (½ tasse) de poivron vert, coupé finement
- 2 ou 3 gousses d'ail, hachées
- 675 g (1 ½ lb) de bœuf haché extra maigre
- 3 tomates fraîches, sans la pelure
- 6 carottes, tranchées en rondelles
- 5 pommes de terre avec la pelure, coupées en petits cubes
- 5 ml (1 c. à thé) d'origan
- 5 ml (1 c. à thé) de persil
- Poivre, au goût
- 15 ml (1 c. à soupe) de sauce Worcestershire

Préparation

1. Faire chauffer le four à 180 °C (350 °F).
2. Laver la citrouille et couper un capuchon sur le dessus. Bien la vider et réserver les graines pour une autre utilisation.
3. Faire de petites incisions à l'intérieur. Mettre un papier d'aluminium sur le pédoncule et placer la citrouille dans une lèchefrite. Faire cuire au four 30 min. Réserver.
4. Pendant ce temps, faire revenir les oignons, le céleri, le poivron et l'ail dans l'huile jusqu'à la presque tendreté.
5. Ajouter la viande et bien cuire. Égoutter la viande.
6. Ajouter les tomates, les carottes, les pommes de terre, les herbes, le poivre et la sauce Worcestershire. Faire mijoter 15 min.
7. Farcir la citrouille avec le mélange de viande et de légumes. Faire cuire au four à 120 °C (250 °F) pendant environ 6 h.



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.



Centre de crise et de prévention suicide
Intervention 24 heures / 7 jours
450-774-6952

420, ave de la Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4N9

1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca



450 773-8888
www.action-emploi.ca



ZOOM Sur le développement du langage 0-5 ans
avec Élyse Bourque, Orthophoniste au programme Agir-tôt 0-5 ans du CISSS Montérégie Est

13 octobre 19h à 20h

Inscription au amorin@mfm.qc.ca ou au 450-771-4010 poste 2228





Nos annonceurs

.....
Tout
POUR VOUS,
près de
chez vous!
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

Changez pour Cooptel...
en un claquement de doigts!

Un changement de services facile où l'on s'occupe de tout...
et vous conservez votre numéro de téléphone!



NOUVEAUTÉS

Suite à la demande de plusieurs membres, nous avons ajouté les chaînes suivantes à notre liste :



Cooptel Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



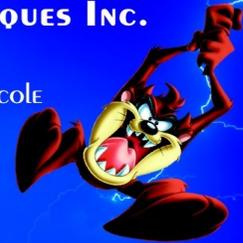
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO: 5590-7448-01

(450)792-3551

www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



792-5113

Ecoflo®

BIONEST

Intégrité à l'environnement



Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220

- Coiffure
- Spray tan Nuda
- Maquillage
- Lifting Colombien
- Mésencilo
- Coolsculpting
- Ongles
- Slimwave
- Massothérapie
- Infrathérapie
- Extension Majestic

garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com

Cell: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE

Entreprise
S.Gaudette

RBO : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial

Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre

Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com
maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

ANNONCEZ-
VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez le bureau
municipal au
450 792-3190 #1 ou
par courriel à
[secadjstbernard@](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)
mrcmaskoutains.qc.ca



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS
Située sur les Rives du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com

JOËLLE LALLIER
acupuncteur

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téloc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

- Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
- Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
chez Walmart

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Jeu de 9 h 00 à 12 h00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village



F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401

Site web: www.cssh.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu de	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boul. Casavant Est, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 16 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Sainte-Damase 111, rue Principale	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Suzanne Perreault 579-443-2010

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état seulement)



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes*

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



Aide alimentaire et Guignolée

Karine Monast 450-792-2370

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Hugo Laporte, conseiller 514-291-6652
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Christine Langelier, conseillère 450 792-2112
M. Léonard Gaudette, conseiller 450-792-2042



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe
Mme Dominique Plouffe, technicienne comptable 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Mercredi: 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

Francis Girouard 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173